

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 13 juin 2019

Secrétaire de séance : Alain PESEUX

Absents excusés : Robert ANTONI (pouvoir à Jean-Louis VIENNET), Agnès AUBERT (pouvoir à Paul RUCHET), Christiane MOREL (pouvoir à Jean-Claude BULLE), Dominique PERRIER (pouvoir à Jocelyne WOILLARD), Christine PUGIN (pouvoir à Denis PUGIN) et Jean-Luc BORNE.

Absents non excusés : Julien BILLOD-LAILLET et Arnaud CHEREMETIEFF.

I – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 2 mai 2019 :

Jean-Claude BULLE émet 2 remarques :

-Concernant la vente de terrain au Gaec Pourcelot, il demande quelle est la superficie de la parcelle à vendre. Le Maire répond que la question a été ajournée comme inscrit dans le compte-rendu et fera l'objet d'une délibération lors d'un prochain conseil.

-Concernant le centre multi-accueil, il demande si les entreprises sont en accord avec les avenants, ce à quoi Paul RUCHET répond positivement.

II – Urbanisme

A- Départs dossiers vers CCPHD

1) Certificat d'urbanisme

CHARPENTIER Maxime	10 rue des Oiseaux	Construction maison	Avis favorable
--------------------	--------------------	---------------------	-----------------------

2) Permis de construire

KRUCIEN Vincent	24 rue de la Pissoire	Garage	Avis favorable
RENAUD Frédéric	14 rue du Chêne	Abri sur terrasse existante	Avis favorable
SARL DINO ZOO	rue du Château	Bâtiment stockage et de réparation	Avis favorable
Gaec de la Lanterne	15 Grande Rue	Couverture sur fumière	Avis favorable

3) Déclarations préalables

PROST Daniel	1 rue des Courbes Pièces	Nouvelle fenêtre	Avis favorable
SIS	37 rue Cusenier	Accès rue Cusenier	Avis favorable
BEURTHERET Régis	1B rue des Etangs	Ascenseur extérieur	Avis favorable

B- Retours dossiers de la CCPHD

1) Certificat d'urbanisme

PETON Hervé	2-4 rue des Appebois	Construction maison	Accordé
-------------	----------------------	---------------------	----------------

2) Permis de construire

GOGUEL Sarah	19 rue Principale	Pergola bioclimatique	Accordé
KRUCIEN Vincent	24 rue de la Pissoire	Garage	Accordé
RENAUD Frédéric	14 rue du Chêne	Abri sur terrasse existante	Accordé

3) Déclarations préalables

PROST Daniel	1 rue des Courbes Pièces	Nouvelle fenêtre	Accordé
SIS	37 rue Cusenier	Accès rue Cusenier	Accordé

C- Prise en charge des travaux d'enrobé en limite du domaine public

Lors des travaux d'enrobé, tout particulier ou professionnel peut demander la prise en charge de l'enrobé à la jonction espace privé/espace public. Un seul accès de 15 m² maximum au prix de 20 € TTC/m² sera retenu par la commission. Toute demande devra au préalable avoir fait l'objet d'un examen (imprimé à retirer en mairie et devis d'une entreprise).

III – Coupure éclairage public : choix du Conseil

Suite au débat du 2 mai, le Maire soumet au vote la coupure de l'éclairage public la nuit.

Vote du Conseil : 10 voix « pour » et 15 voix « contre ».

L'éclairage public sera maintenu la nuit.

IV- Sécurisation du clocher : choix de l'entreprise

Suite à la présentation de 2 devis, il est décidé de retenir l'entreprise LAVALETTE CUENOT pour la somme de 7 825.00 € HT : reprise de couverture petites tuiles et installation de filets de protection.

Une réflexion devra être menée à moyen terme pour les travaux de remise en état du clocher. Les travaux étant conséquents et onéreux, le Conseil municipal propose de faire appel au mécénat d'entreprises et à des souscriptions pour les particuliers.

V – Communauté de Communes : débat d'orientation pour validation du PADD

La Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs souhaite assurer un développement équilibré de son territoire. Pour cela, un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été présenté lors de réunions aux personnes publiques, conseils municipaux et à la population.

Le PADD a pour but :

- Une réponse raisonnable à la pression démographique : accueil de nouveaux habitants avec des services adaptés tout en maîtrisant la consommation de l'espace ;
- Une qualité de l'urbanisme : respect des patrimoines par la valorisation des vieilles fermes, développement des centres villes/ centres bourgs et des espaces publics ;
- Un vif développement économique local : atouts économiques, agricoles, industriels, touristiques et de services ;
- Un bon ménagement du territoire : notamment par une stratégie de transport et de circulation cohérente et durable ;
- Des paysages agraires bien gérés et des milieux naturels préservés.

Le Conseil municipal estime le projet de PADD ambitieux. Cette projection est appréciée des agriculteurs soucieux de limiter l'emprise de l'urbanisation et les activités économiques sur les terres agricoles.

Toutefois, sur certains points comme la consommation de l'espace, le Conseil municipal se demande comment le PADD pourra être respecté.

VI-Tirage au sort jury d'assises

Jurys d'assises 2020 : le tirage au sort a un caractère public.

3 personnes ont été désignées :

- Jean-Lou TERREAUX
- Solange DONEY
- Christophe RUCHET

VII –Multi-accueil : avenants

- **Lot 06 « Doublages-cloisons » : + 4 182.41 € HT** correspondant à :
modification cloisons pour porte coulissante et doublage laine de verre : + 1 544.50 € HT
membrane d'étanchéité sur parois extérieures du bâtiment : + 3 047.14 € HT
moins-value sur plafond coupe-feu chaufferie : - 409.50 € HT

- **Lot 04 « Menuiseries extérieures » : - 6 206.10 € HT** correspondant à la suppression d'une fenêtre, des seuils aluminium et l'organigramme des clés.

Les 2 avenants sont acceptés à l'unanimité.

VIII –Requalification des espaces publics : avenant AMO

Avenant relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux non programmés initialement ; à savoir :

- L'aménagement de la rue du Champ de Foire,
 - L'aménagement de la rue de la Gare et de la rue d'Oupans.
- Pour la somme de + 21 386.48 € HT.

Le Maire rappelle que la subvention accordée étant supérieure à 75% du montant des travaux, il a été décidé d'effectuer l'ensemble des travaux.

L'exposé du Maire entendu, l'avenant est accepté à l'unanimité.

IX –Point sur les travaux

- ✓ Multi-accueil : les travaux de peinture et de sols seront entrepris la semaine prochaine. La réception des travaux est reportée d'une semaine, soit au 8 juillet.
- ✓ Terrain de foot : Fin des travaux la semaine prochaine. L'inauguration aura lieu le 31 août.
- ✓ Multisports : les travaux sont terminés et l'inauguration aura lieu le 31 août.
- ✓ Voirie « Dino-zoo » : les travaux ont été effectués par la Communauté de Communes.
- ✓ Mur du cimetière de Charbonnières les Sapins : les travaux seront terminés courant de semaine prochaine.
- ✓ 3 cases de columbarium seront acquises pour le cimetière de Charbonnières les Sapins au prix de 2 200.00 € HT, soit un prix de vente de 733.33 € HT par case.

X – Questions diverses

- Monsieur GRESSET Yann ostéopathe, souhaite s'installer durablement à Etalans et se porte acquéreur d'une parcelle communale à proximité de l'entreprise SIS.
L'installation sur la parcelle communale dans la rue du Champ de Foire s'avère techniquement impossible au vu de la configuration du terrain (14 à 15 mètres de large au maximum).
- Emploi d'été : Paul BARROERO sera embauché pour effectuer des travaux de tonte, en espaces verts et de nettoyage de rues pour la période de juillet à août 2019, 30 heures par semaine.
- Logement Charbonnières les Sapins : F1 bis est disponible à la location à partir du 11 juillet 2019.
Loyer : 200.00 € mensuels + 50 € charges (chauffage).
- Prochaine réunion de Conseil municipal : jeudi 11 juillet 2019 à 20h30.

Le Maire
Jean-Marie ROUSSEL

Le secrétaire de séance
Alain PESEUX